

# Interventions sociales en soins palliatifs et présentation des dispositifs

Marlène Heinrich  
Florence Heurtault  
Samuelle Lozat  
Emmanuèle Martin  
Valérie Merlet  
Véronique Salvini  
Marie-Pierre Vial  
Monique Villaret

# Présentation du groupe de travail

- Naissance du groupe
- Objectifs
- Projets

# Assistante sociale, une profession réglementée

## Définition et missions:

« Dans une démarche éthique et déontologique, l'assistant de service social agit avec les personnes, les familles, les groupes, par une approche globale pour:

- Améliorer les conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel.
- Développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter la place dans la société
- Mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés »

( décret n° 2004-533 du 11 juin 2004 relatif au diplôme d'état et à l'exercice de la profession d'assistant de service social)

# Assistante sociale, une profession réglementée.

- Obligation d'avoir le diplôme d'état
- Formation généraliste théorique et pratique sur 3 ans
- Cadre déontologique (secret professionnel)
- Cadre institutionnel

# L'intervention sociale en soins palliatifs

- Interdisciplinarité et coordination
- Articuler le plan d'aide personnalisé au projet de soins dans le respect du choix du patient et de ses proches
- Assurer une continuité dans la prise en charge en lien avec les différents acteurs autour du patient

# Etude de situation

- Sébastien
- 22 ans, célibataire sans enfant vivant chez ses parents à Aix en Provence
- Absence de fratrie
- Leucémie aigue en rechute
- Hospitalisé depuis deux mois à Marseille
- Mère en arrêt de travail
- Père très pris par son travail

Questions des modalités de sortie d'hospitalisation

# Etude de situation

- Francine 76 ans, veuve, retraitée du régime général, vit seule à Marseille
- 2 filles présentes, assurant tâches ménagères et courses, épuisées
- Cancer du sein en rechute, altération de l'état général, douleur, perte progressive d'autonomie
- Hospitalisation de 48h suite à une chute

Demande de retour au domicile, souhait de rester chez elle aussi longtemps que possible

# Intervention sociale personnalisée

- Respecter le choix du patient
- Evaluer de manière individuelle la situation et les besoins
- Proposer un **plan d'aide personnalisé** adapté
- Assurer une qualité de l'aide apportée tout au long de la prise en charge

# Les dispositifs de droit commun non spécifiques

## **Pour les personnes de moins 60 ans:**

- CPAM: invalidité, ARDH,
- CG: PCH, Aide Sociale
- CAF: Aide Ménagère, TISF
- Caisses de retraite et Mutuelles
- Les assurances en cas de risques aggravés (Convention AERAS)

## **Pour les personnes de plus de 60 ans:**

- Toutes caisses de retraite
- CG: APA, Aide Sociale, PCH
- Mutuelles

# Les dispositifs spécifiques aux soins palliatifs

- La prestation « garde malade à domicile »
- La prestation pour les fournitures et nutriments
- L'allocation journalière d'accompagnement

# La prestation « garde malade en soins palliatifs »

- Dépend du fonds FNASS
- Gérée par la CPCAM
- Forfait heures (160 h environ)auxiliaire de vie
- Prise en charge à 90% par CPCAM, plafond de ressources
- Mise en place 48h
- Avec associations d'aide à domicile conventionnées

# La prestation pour nutriments et fournitures médicales

- Dépend du Fonds FNASS
- Gérée par la CPCAM
- Prise en charge avec plafond de ressources
- Médicaments nutriments et fournitures médicales non remboursés

# L'allocation journalière d'accompagnement

- Allocation versée pendant 21 jours
- Montant de 49€ par jour
- Financée et servie par régime d'assurance maladie dont relève l'accompagnant
- N'est pas encore en place car en attente des décrets

# Les dispositifs complémentaires

- Les CESU
- Les CCAS
- Les associations d'aide aux patients
- Les prestataires

# En conclusion

- Légitimité de l'intervention de l'assistant de service social dans le domaine des soins palliatifs
- Expertise sociale au service de la personne, de son entourage, et des équipes
- Promotion de la culture palliative
- Position médiatrice



**Merci de votre attention**